

# Innovons en pays de Langres

Une démarche de concertation et une méthodologie de travail

PETR du pays de Langres - GAL du pays de Langres

Synthèse de la candidature LEADER 2014-2020



Une méthode ...

Septembre 2013

**Passé**

On regarde le passé grâce à l'évaluation du programme LEADER 2007-2013.

**Présent**

On regarde le présent grâce aux états des lieux et diagnostics thématiques .

**Futur**

On regarde vers l'avenir : quel chemin prendre collectivement ? Les acteurs fixent la stratégie LEADER 2014-2020 et sa déclinaison en plan d'actions.

Octobre 2015



... de concertation.



**Elus, société civile et représentants des acteurs**

économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire...

...élaborent et mettent en œuvre...

...une **stratégie de développement local** : LEADER 2014-2020



... au service d'un territoire de projet :

le pays de Langres

6 communautés de communes

48 000 habitants

2 270 km<sup>2</sup>



# Articuler les stratégies locales pour en multiplier les effets

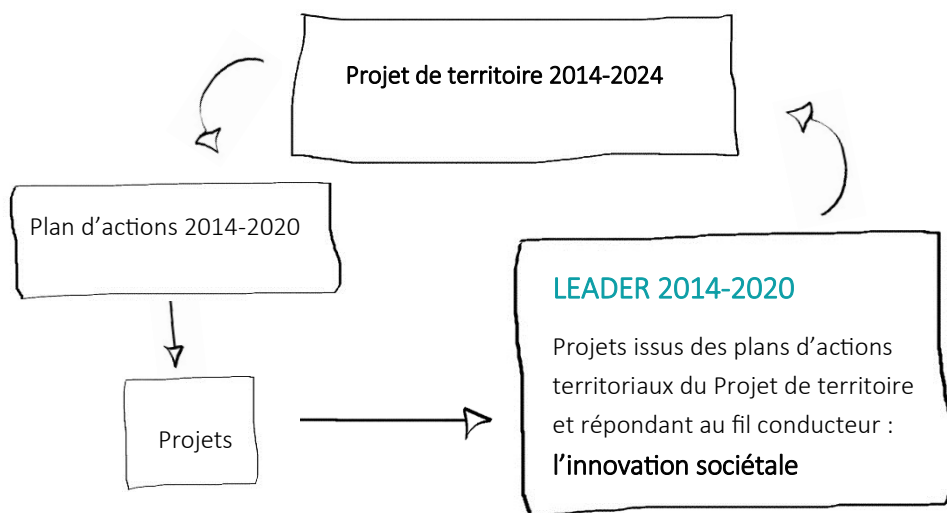


## Quelle imbrication des stratégies ?

**Transversalité** de la stratégie LEADER par rapport à celle du projet de territoire.

Caractère **intégré et multisectoriel** de la stratégie LEADER qui reprend les trois piliers du Projet de territoire : tourisme, économie et services (dont le tissu associatif).

Le programme LEADER constitue l'opportunité d'apporter une **plus-value** réelle au Projet de territoire.



## Quel fil conducteur pour LEADER ?

Trois notions phares sont apparues comme la clé de l'articulation entre LEADER et le Projet de territoire du Pays de Langres.

**Mutualisation** : des changements structurels et organisationnels qui reposent sur le partenariat, l'écoute et la confiance.

**Coopération** : une capacité à créer un réseau, à le mobiliser pour favoriser le travail ensemble et l'échange d'expérience.

**Innovation** : les solutions proposées devront être plus efficaces et plus durables que les solutions existantes et marquer une rupture avec l'existant. Elles devront permettre une amélioration, un progrès.

Ces trois notions sont les piliers de l'innovation sociétale. *C'est ainsi que l'innovation sociétale a été définie comme fil conducteur de la stratégie LEADER 2014-2020.*



## La structure porteuse du programme LEADER 2014-2020

Les élus du pays de Langres ont décidé de créer une véritable structure fédérative des six Communautés de communes du Sud Haut-marnais, fruit de la fusion entre l'Association du Pays de Langres et le Syndicat Mixte Langres Développement.

Cette structure, dénommée Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), est chargée de mettre en œuvre le Projet de territoire et le programme LEADER 2014-2020.

# La stratégie LEADER 2014-2020 du pays de Langres

## 5 axes stratégiques

## 6 objectifs généraux

Innovons en pays de Langres

**Axe 1** SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION D'UNE OFFRE TOURISTIQUE IDENTITAIRE, INNOVANTE ET DE QUALITE.



**Objectif 1** : conforter le pays de Langres comme un lieu d'étape par excellence en misant sur les patrimoines comme levier d'attractivité touristique.

**Axe 2** DYNAMISER LE POTENTIEL ENDOGENE LOCAL PAR UNE APPROCHE PARTENARIALE ET ASCENDANTE.



**Objectif 2** : favoriser l'émergence de nouvelles formes d'activités économiques.



**Objectif 3** : développer les compétences et la qualification des acteurs économiques et favoriser le transfert de savoir-faire.

**Axe 3** POURSUIVRE ET RENFORCER LE DEPLOIEMENT DES SERVICES POUR UNE OFFRE PERFORMANTE ET ADAPTEE AUX BESOINS.



**Objectif 4** : soutenir les actions de mise en réseau, de mutualisation, de formation et de mobilité dans le champ des services.

**Axe 4** ENRICHIR ET MUTUALISER LES EXPERIENCES ET SAVOIR-FAIRE PAR LA COOPERATION.

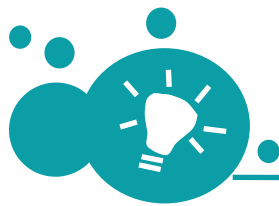


**Objectif 5** : s'appuyer sur les ressources locales pour monter des projets de coopération et renforcer la coopération de proximité.

**Axe 5** METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE LEADER POUR GARANTIR LA REUSSITE DU PROGRAMME (INGENIERIE LEADER).



**Objectif 6** : assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du programme LEADER 2014-2020.



## Un plan d'actions en 6 fiches

1

*Conforter le pays de Langres comme un lieu d'étape incontournable en misant sur les patrimoines comme levier d'attractivité touristique.*

- Développer des outils de découverte et de promotion du territoire.
- Développer le tourisme de savoir-faire.
- Structurer la stratégie de développement touristique à l'échelle du territoire.
- Mettre en place un plan d'interprétation des patrimoines.
- Mettre en place un programme d'animations culturelles autour de thèmes fédérateurs pour les six Communautés de communes.
- Accompagner les acteurs dans le changement de positionnement touristique.

2

*Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'activités économiques*

- Travailler à l'émergence de projets d'activités économiques.
- Faire travailler les entreprises ensemble et créer du lien avec les élus et le territoire pour contribuer au maintien de l'activité.
- Développer des activités à partir des ressources locales.
- Créer un environnement favorable à l'émergence d'activités économiques.
- Développer l'économie résidentielles.

3

*Développer les compétences et la qualification des acteurs économiques et favoriser le transfert de savoir-faire*

- Faire se rencontrer les générations pour ne pas perdre les savoir-faire.
- Faire monter en compétences les salariés pour adapter la qualification aux besoins des entreprises.
- S'ouvrir aux territoires limitrophes en tissant des liens avec l'enseignement supérieur situé sur d'autres territoires.
- Professionnaliser les dirigeants de TPE et d'association.
- Structurer les filières.

4

*Soutenir les actions de mise en réseau, de mutualisation, de formation et de mobilité dans le champ des services.*

- Améliorer l'offre de soins sur le territoire.
- Développer le réseau des Maisons de services au public.
- Développer et dynamiser le tissu associatif.
- Développer le réseau interne au territoire.
- Organiser les contacts avec l'extérieur.
- Favoriser la mobilité des personnes.

5

*S'appuyer sur les ressources locales pour monter des projets de coopération et renforcer la coopération de proximité*

- Conforter la stratégie du Groupe d'Action Locale.
- S'ouvrir à de nouvelles pratiques et cultures.
- Apprendre à s'enrichir de l'expérience des autres.
- Partager des savoirs et savoir-faire.
- Développer des synergies et des projets avec des territoires aux enjeux similaires.

6

*Assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du programme LEADER 2014-2020*

- Se donner les moyens de mettre en œuvre l'animation du programme.
- Assurer la bonne gestion du programme.
- Assurer une bonne communication autour du programme et de la valeur ajoutée apportée par l'intervention de l'Europe.
- Accompagner les porteurs de projets.
- Réaliser le suivi-évaluation du programme pour mesurer les retombées économiques et les impacts du programme sur le territoire.



## Une équipe d'ingénierie de projet

**Une chargée de mission** pour accompagner les porteurs de projet dans l'émergence et le montage de projets, assurer le suivi des engagements financiers.

Elise BOURGUEIL  
bourgueil@pays-langres.fr  
03 25 84 10 03

**Une gestionnaire** pour assurer le suivi financier et administratif du programme, accompagner les porteurs de projets pour les demandes de paiement.

Karine HURSON  
hurson@pays-langres.fr  
03 25 84 10 00

PETR du Pays de Langres—Groupe d'Action Locale

Maison des services

2 bis ruelle de la Poterne

03.25.84.10.00

Région ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

